

Association Tsetchen Kunkyab

Protocole sanitaire pour la reprise des enseignements à Cergy

La circulation du virus covid 19 nécessite un aménagement des modalités de fonctionnement de notre association. La mise en œuvre de ces dispositions, qui peuvent apparaître contraignantes, vise à assurer la sécurité de Rinpoché, ainsi que celle de tous les participants.

Les pratiquants du Dharma devraient donc les percevoir comme une précieuse occasion de développer la Paramita de la Générosité en tant que don de protection, et aussi comme une opportunité de développer la Patience.

1. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- port du masque obligatoire

L'accès au Centre est soumis au port du masque. Afin de limiter la propagation du virus, nous devons porter un masque dès que nous franchissons le seuil de l'immeuble, et le garder durant tout le temps où nous demeurons dans le Centre. A l'inter-pause de l'après-midi, le masque doit continuer à être porté.

- Accès restreint et sécurisé

Dans la mesure où le Centre constitue un lieu clôt, nous sommes obligés de limiter son accès à un nombre restreint de personnes, nombre qui dépend de la superficie des locaux.

Ainsi, ne peuvent entrer au Centre que les personnes qui ont été **préalablement enregistrées** et dont la venue est attendue. La demande de participation à l'enseignement doit se faire **par mail**, au minimum dix jours avant la date de l'enseignement. Une réponse d'acceptation sera adressée en retour par mail.

Les **personnes vulnérables** en raison de leur âge, ou de leur état de santé précaire, ont la sagesse de ne pas se rendre au Centre.

Aucun étudiant ne sera accepté s'il présente les **signes d'une infection**, tels qu'un nez qui coule, une conjonctivite, de la toux - même si ce problème semble, en apparence, être sans aucun rapport avec l'infection au Covid- 19.

Il est demandé, pour des raisons évidentes de place, d'accéder au Centre avec un **équipement minimal**. Les personnes qui viennent de province pourront entreposer leurs bagages dans le coffre de voitures qui leurs seront désignées.

- entrée dans le Centre

L'entrée dans le Centre se fait une personne après l'autre.

Le dépôt des vêtements et chaussures se fait aussi rapidement que possible pour **éviter un attroupement sur le palier**.

Chaque étudiant veille à apporter le matériel dont il aura besoin : livret de prières, enveloppe, kata, bouteille d'eau nominative, pour éviter la diffusion du virus par l'intermédiaire de ces objets.

- Désignation des places

Afin de limiter les déplacements et d'éviter tout contact physique, les coussins et sièges sont **disposés préalablement** dans la salle en laissant un espace minimal d'un mètre entre deux personnes. Les places sont nominativement attribuées. Pour le bien commun, il est demandé à chacun de respecter la place qui lui est attribuée.

Les personnes qui, une fois installées, se sentiraient un peu éloignées géographiquement de Rinpoché, sont invitées à se souvenir que la bénédiction du Maître nous parvient toujours, quelle que soit la distance physique, pourvu que nous générions une foi suffisamment puissante envers lui.

Rinpoché enseigne gratuitement. Néanmoins, il est nécessaire de financer la location de l'appartement où se déroule l'enseignement. Aussi, pour couvrir ces frais, est-il demandé à chaque participant le versement d'une cotisation. Ce montant est **forfaitaire**, tant pour les personnes qui participent physiquement à l'enseignement dans la salle, que pour celles qui le suivent à distance. Le règlement de cette cotisation se fait par chèque ou par virement bancaire pour les enseignements à distance.

2. LE VESTIAIRE ET LES SANITAIRES

Le vestiaire et les sanitaires restent accessibles. Toutefois, il est demandé lors du passage au vestiaire d'éviter tout contact avec les vêtements des autres personnes.

Il est nécessaire de **se laver les mains au savon lors de l'arrivée au Centre**.

Le vestiaire et les toilettes seront désinfectés avant et après l'enseignement.

3. LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Les participants respectent constamment les gestes barrière et la distanciation sociale.

Seuls le Maître et la traductrice peuvent ôter leur masque durant l'enseignement, ceci afin de rendre plus claire sa compréhension par les élèves.

Afin de permettre un large accès à l'enseignement, notamment auprès des personnes vulnérables qui auront la sagesse de ne pas se rendre à Cergy, celui-ci pourra être **suivi en direct par internet**.

En cas d'apparition pendant la journée d'un **symptôme évoquant la covid-19** la personne sera **invitée à quitter le Centre**. Une fois rentrée chez elle, la personne devra alors contacter son médecin traitant, et en cas d'urgence respiratoire, appeler le 15.

Lors de la pause de l'après-midi, il sera possible d'étancher sa soif en utilisant sa bouteille d'eau ou son thermos personnel, marqué de son nom, pour éviter toute confusion.

4. LES CONDITIONS DE SORTIE

Une fois l'enseignement terminé et le Maître sorti, les participants quittent rapidement les lieux, les uns après les autres. Ils prennent leurs vêtements et leurs chaussures et se rhabillent dans le hall, à l'extérieur de l'appartement.

5. DESINFECTION DES EQUIPEMENTS

Les locaux seront désinfectés : salle principale, accueil, vestiaire, sanitaires avec des lingettes ou des solutions désinfectantes et du papier essuie-tout jetable.

Une poubelle sera mise à disposition.

Une aération des locaux sera assurée.

6. INFORMATION DES PARTICIPANTS

Les adhérents sont informés par mail des nouvelles règles de fonctionnement de notre association, afin de les intégrer tranquillement.

A l'arrivée au Centre, chaque participant déposera un exemplaire qu'il a **signé** du présent protocole et marquera ainsi qu'il **s'engage à en respecter scrupuleusement les dispositions.**

Les membres du bureau de l'association Tsetchen Kunkyab sont habilités à faire respecter le présent protocole, si nécessaire.

Ce dispositif est mis en œuvre pour assurer la pérennité de l'enseignement du Dharma, tout en garantissant la sécurité de tous.

Le présent protocole pourra être amené à évoluer en fonction de la situation sanitaire du pays, ou de la commune.

A REMPLIR IMPERATIVEMENT :

Je, soussigné, affirme avoir lu le présent protocole et m'engage à en respecter les dispositions.

Fait à Cergy, le